

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00218

Numéro SIREN : 477 280 846

Nom ou dénomination : PROMOTION DU PRET A PORTER

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2018 sous le numéro de dépôt 11273

# GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

GROUPE PIMKIE SERVICE JURIDIQUE M

VANWYNSBERGHE ANTOINE

1 rue John Hadley

59654 Villeneuve d'Ascq Cedex

## **RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS**

Dénomination : PROMOTION DU PRET A PORTER Numéro RCS : 477 280 846  
Numéro Gestion : 1972B00218

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 120 rue de Reckem  
59960 Neuville-en-Ferrain

---

### **Dépôt des Comptes Annuels**

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

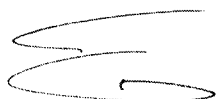
Comptes annuels déposé le : 17/07/2018

Sous le numéro : 11273

---

Délivré à Lille Métropole le 3 août 2018

Le Greffier,



**COPIE CERTIFIEE  
CONFORME A L'ORIGINAL**



**COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DECEMBRE 2017**

**PROMOTION DU PRÊT A PORTER**



Formulaires obligatoires joints de l'IA  
de l'Code général des impôts

Designation de l'entreprise		SAS PROMOTION DU PRET A PORTER		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 563 335 )	DA	563 335	563 335	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	55 513 609	55 513 609	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Reserve légale (3)	DD	56 333	56 333	
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	29 894 239	29 751 645	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	( 5 683 504)	5 142 594	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	3 080 259	3 152 119	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	83 424 272	84 179 837	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 966 170	1 439 485	
	Provisions pour charges	DQ	2 116 699	1 960 034	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	4 082 869	3 399 520	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	17 298 050	3 158 733	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 704 074	2 223 171	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 190 335	11 290 457	
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 010 819	15 474 843	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	9 907	41 166	
	Autres dettes	EA	182 914	193 936	
Compte régular.	EB	64			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	44 396 167	32 382 308		
Ecarts de conversion passif*	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	131 903 309	129 961 466		
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	41 649 585	32 339 810		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Information obligatoire (article 21 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PROMOTION DU PRET A PORTER				Neant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	247 367 757	FB		FC	247 367 757	257 020 849	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	6 834 446	FH	500 009	FI	7 434 355	7 203 188
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	254 202 203	FK	500 009	FL	254 802 113	264 224 037	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 455 942	2 458 351	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 250 213	150 160	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	263 517 269	266 832 549
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	134 130 241	141 805 900	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 955 025)	336 096	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 010 804	1 075 798	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	64 877 420	55 067 301	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 106 352	4 300 666	
	Salaires et traitements*					FY	36 702 671	37 966 678	
	Charges sociales (10)					FZ	12 654 674	12 169 642	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	6 756 710	6 288 203
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	619 904	794 002
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 177 910	990 608	
	Autres charges (12)					GE	351 710	442 475	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	261 433 376	261 237 374	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	2 083 893	5 595 174	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	14 256	25 255	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		94 124	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	61 885	25 354	
	Différences positives de change					GN	1		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	61 887	119 478	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ	254 649	28 359	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	120 337	50 833	
	Différences négatives de change					GS	1 832	2 256	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	376 819	81 449	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 314 932)	38 029	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 783 217	5 658 459	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2018

mercredi 25 avril 2018 à 15h32

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DCFiP N° 2053 2018

L'entreprise est soumise à l'article 11 A  
du Code général de l'impôt

Designation de l'entreprise		SAS PROMOTION DU PRET A PORTER		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	19 231	261 213		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	180 000	291 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	595 066	2 723 235		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	794 297	3 275 448		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35 070	56 890		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	125 859	149 907		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8 103 508	3 090 198		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	8 264 438	3 296 996		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 7 470 140)	( 21 547)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		( 16 980)		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	( 3 418)	511 297		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	264 387 710	270 252 732		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	270 071 215	265 110 137		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 5 683 504)	5 142 594		
RÉFUNDIC	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	132 534	119 952	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	18 304	158 906	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		( 69 456)		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		479		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	113 540	37 462		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	IN				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octes)		RI			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	129 721	140 343		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	11 800	400		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
		obligatoires A9				
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Non rendu monnaie bons cadeaux				19 231		
Différence de caisse			25 256			
Faux billets			4 875			
Amendes			2 364			
Pertes sur cession droit entrée						
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
Impôts et taxes				18 304		
salaires						
achats						
financiers						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

2018

mercredi 25 avril 2018 à 15h52

**ANNEXE AU 31/12/2017 DE LA SOCIETE**

**PROMOTION DU PRET A PORTER**

**120 Rue de Reckem**

**59 960 NEUVILLE EN FERRAIN**

<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>
------------------------------

<b>_ SAS AU CAPITAL DE</b>	<b>563 336 Euros</b>
<b>_ EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017</b>	
<b>_ ACTIVITE : VENTE AU DETAIL DE PRET A PORTER FEMININ</b>	
<b>_ CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES</b>	<b>254 802 113 Euros</b>
<b>_ TOTAL DU BILAN AU 31/12/2017</b>	<b>131 903 309 Euros</b>
<b>_ RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>-5 683 504 Euros</b>
<b>_ EFFECTIF MOYEN EXERCICE 2017</b>	<b>1927 Personnes</b>

## CHAPITRE I : PRINCIPES GENERAUX

- \_ Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce, le règlement 2014-03 de l'ANC et selon les hypothèses de base suivantes :  
continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.
- \_ Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.
- \_ La société est en intégration fiscale auprès de sa société mère Diramode.
- \_ La société consolidante est Oosterdam bv N° 33183629 Amsterdam Nederland.
- \_ Faits significatifs :  
Poursuite du contrat de distribution mis en oeuvre  
Poursuite de l'accord sur les prix de transfert  
PPP a bénéficié du CICE à hauteur de 2 300 K€. Il a été utilisé à la rénovation de magasins en concept C6 ( 2190 K€ ) et à la formation management (110 K€) .  
Ouverture de 43 magasins en commission affiliation  
Ouverture de 6 magasins en propre dont 3 déménagements  
Fermeture de 3 magasins pour déménagement
- \_ Faits significatifs postérieurs à la clôture :  
Un plan de départ volontaire a été validé par la Direccte le 06 04 2018  
Un contrôle Urssaf a commencé le 26 avril 2018

### 1,1 Immobilisations incorporelles

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition , comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs .

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, un amortissement dérogatoire calculé par la différence entre la valeur d'usage et la valeur d'utilité a été pratiqué, quand il a été décidé de maintenir la durée d'usage, ainsi que pour les immobilisations admises à l'amortissement dégressif.

Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Licences 5% ( 10% en durée d'usage )
- Logiciels 25% ( 100% en durée d'usage )

La différence d'amortissement entre la durée d'usage et la durée d'utilité est portée au passif du bilan en amortissements dérogatoires .

Les fonds commerciaux et droits au bail figurent à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les fonds de commerce et droits au bail ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de perte de valeur annuellement sur la base des cash-flow futurs actualisés ou de valeur de marché.

Les cash-flow futurs sont déterminés sur la base de budget approuvés par la management et d'un taux d'actualisation déterminé à chaque clôture.

### 1,2 Immobilisations corporelles

\_ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

\_ Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- \_ Constructions gros oeuvre 2,50% ( 5% en durée d'usage )
- \_ Toiture 5,00% ( 5% en durée d'usage )
- \_ Matériel et outillage 10 à 20% ( 20% en durée d'usage )
- \_ Matériel informatique 25% ( identique en durée d'usage )
- \_ Agencements, Aménagements 11 à 25% ( 15 à 25% en durée d'usage )
- \_ Agencements spécifiques 11 à 25% ( 15 à 25% en durée d'usage )

La différence d'amortissement entre la durée d'usage et la durée d'utilité est portée au passif du bilan en amortissements dérogatoires .

Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur de marché ou à la valeur d'usage. ( celle ci est notamment déterminée sur la base de cash flow futur actualisés ).

### 1,3 Immobilisations financières

\_ Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

#### a) Titres de participations

Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est éventuellement constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de la situation nette détenue corrigée des plus-values éventuelles, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

#### b) Autres immobilisations financières

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires au titre de loyers d'avance figurent à l'actif du bilan en autres immobilisations financières.

Si leur recouvrement s'avère compromis, une dépréciation est constatée.

### 1,4 Stocks

\_ Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré (prix d'achat majoré des frais accessoires et frais de transport pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.)

La valeur nette de réalisation est évaluée en fonctions des quantités résiduelles estimées à fin de saison.

### 1,5 Créances

\_ Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

\_ Les clients douteux ont fait l'objet d'un provision si cela s'avérait nécessaire.

### 1,6 Valeurs mobilières de placement

\_ Les liquidités en caisse et banques ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision sur les remises en banque est constatée lorsqu'il y a un risque de non encaissement.

### 1,7 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend des charges d'exploitation courantes dont notamment les loyers payés d'avance ainsi que la fraction résiduelle des droits d'entrée et assimilés à des compléments de loyers.

### 1,8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée à la clôture lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'éléments passés, et dont il est probable ou certain qu'elle se traduise par une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont estimés selon la nature des hypothèses les plus probables.

#### Avantages au personnel : Provision indemnité départ en retraite

Les engagements résultant des plans à prestations définies sont évalués à leur valeur actualisée à la date de clôture selon la méthode dite des unités de crédit projeté. L'actualisation des engagements intègre les paramètres suivant revus annuellement :

Hypothèse d'évolution annuelle des salaires (+1.50%), taux de turn over spécifique à chaque catégorie, un âge de départ à 65 ans, une espérance de vie issue des tables générales de mortalité (INSEE 2015), un taux d'actualisation adapté (+1.36%), un taux moyen de charges sociales moyen.

La juste valeur des éléments externalisés vient en déduction des calculs.

## CHAPITRE II : NOTES SUR LE BILAN

### 2.1 ) ACTIF

#### A ) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES ( 69 674 K Euros)

##### MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros

SOLDE DEBUT	ACQUISITIONS	CESSIONS/TR	SOLDE FIN
69 624	50	0	69 674

##### MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
926	1		927

Retraitement du contrôle fiscal (droit d'entrée) : différence de 473 K € avec solde de fin N-1

##### MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
5 767	5 184	0	10 951

**B ) IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (101998 K Euros)****MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

	Valeur début exercice	acquisitions	cessions	Valeur fin exercice
Terrains	1 325			1 325
Constructions	13 095	78		13 173
Installations, agencements	10 159	466	424	10 201
Installations techniques	1 790	107	33	1 864
Installations générales	70 648	3 611	2 654	71 605
Bureaux et informatiques	3 878	208	256	3 830
Acomptes	0			0
<b>total</b>	<b>100 895</b>	<b>4 470</b>	<b>3 367</b>	<b>101 998</b>

**MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

	Valeur début exercice	acquisitions	cessions	Valeur fin exercice
Terrains	5	5	0	9
Constructions	10 550	3 160	3 002	10 708
Installations, agencements	7 476	340	95	7 721
Installations techniques	1 193	265	3	1 456
Installations générales	50 525	2 669	3 595	49 599
Bureaux et informatiques	2 813	340	247	2 906
Acomptes	0	0		0
<b>total</b>	<b>72 562</b>	<b>6 779</b>	<b>6 942</b>	<b>72 399</b>

**MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
315	2 420	224	2 511

**C ) IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (5 859 K Euros)****MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE EN K Euros**

	SOLDE DEBUT	ACQUISITIONS	CESSIONS	SOLDE FIN
a	137	0	0	137
b	5 606	456	340	5 722
	<b>5 743</b>	<b>456</b>	<b>340</b>	<b>5 859</b>

a =&gt; titres de participation

b =&gt; autres immobilisations financières

**D ) ACTIF CIRCULANT BRUT (35 499K Euros)**

\_ STOCKS bruts( 13 492 K Euros)

**MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
777	605	777	605

\_ CREANCES brutes (16 293 K Euros)

\_ L'exigibilité des créances est à moins d'un an

Clients	8996	Provision	15	
Social	58			
Groupe	-12391			reclassemen
Divers	1503	Provision		
Impots	871			

\_ DETAIL PRODUITS A RECEVOIR ( Valeur nette )

**2 366 K Euros**

_ Clients, factures à établir	1883 K Euros
_ Fournisseurs, avoirs à recevoir	0 K Euros
_ Produits à recevoir, taxe professionnelle	4 K Euros
_ Autres produits à recevoir	480 K Euros

\_ VALEURS MOBILIERES ET LIQUIDITES BRUTES (5 714 K Euros)

**MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
62	255	62	255

**E ) COMPTES DE REGULARISATION ( 6 536K Euros)**

Ce poste comprend des charges d'exploitation courantes dont notamment les loyers payés d'avance ainsi que la fraction résiduelle des droits d'entrée et assimilés à des compléments de loyers.

_ Loyers et charges locatives constatées d'avance pour :	5 746 K Euros
_ Droits d'entrées magasins constatés d'avance pour :	195 K Euros
_ Publicités centres commerciaux constatées d'avance pour :	43 K Euros
_ Cotisations centres commerciaux constatées d'avance pour :	8 K Euros
_ Divers charges constatées d'avance :	543 K Euros
_ Fournisseurs factures non parvenues	0 K Euros

**TOTAL :****6 535 K Euros**

## 2.2 ) PASSIF

### A ) CAPITAUX PROPRES (83 424K Euros)

	31/12/2016	+	-	31/12/2017	variation
capital social	563	0	0	563	0
primes	55 514	0	0	55 514	0
réserves (1)	29 807	143		29 950	143
report à nouveau	0			0	0
résultat de l'exercice	5 143		10 826	-5 684	-10 826
provisions réglementées	3 152		71	3 081	-71
<b>total</b>	<b>94 179</b>	<b>143</b>	<b>10 897</b>	<b>83 424</b>	<b>-10 754</b>

\_ Le capital social est constitué par 375 557 actions d'une valeur de 1,50 Euros et toutes les actions confèrent des droits identiques.

### B ) PROVISIONS REGLEMENTEES

71 K Euros

\_ provisions pour investissement

0

\_ provisions pour amortissements dérogatoires

71

un amortissement dérogatoire est pratiqué quand la durée d'usage est différente de la durée d'utilité et pour l'amortissement des immobilisations admises au dégressif.

### B ) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4 083 K Euros)

	31/12/2016	+	- (utilisés)	- (non utilisés)	31/12/2017
_ provision pour risques divers	252		26		226
_ provisions pour litiges	1 081	551			1 632
_ provisions pour litiges APA	108				108
_ provision pour impôt	63				63
_ provision pour départ en retraite	1 897	157			2 054
<b>total</b>	<b>3 401</b>	<b>708</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>4 083</b>

### C ) DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION (44 396K Euros)

\_ Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

L'exigibilité des dettes se répartit comme suit :

MONTANT BRUT	A - D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	A + DE 5 ANS
44 396	44 171	183	42

### \_ DETAIL DES CHARGES A PAYER (10 622K Euros)

\_ Emprunts et dettes financières

0 K Euros

\_ Dettes fournisseurs et comptes rattachés

2 746 K Euros

\_ Dettes fiscales et sociales

7 876 K Euros

## CHAPITRE III : EFFECTIFS MOYENS

_ EMPLOYES	1 305
_ AGENTS DE MAITRISE	560
_ CADRES	62

## CHAPITRE IV : NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 ) CHIFFRE D'AFFAIRES ( 254 802 K Euros)

\_ Il se ventile de la manière suivante :

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
Vente de marchandises	247 368	0	247 368
Production vendue Biens	0	0	0
Production vendue Services	6834	600	7 434
<b>TOTAL</b>	<b>254 202</b>	<b>600</b>	<b>254 802</b>

### 4.2 ) DETAIL DU RESULTAT FINANCIER ( -315 K €)

<b>produits financiers</b>	<b>62</b>
Escomptes + intérêts (produits)	0
Revenus des titres	0
Reprise provision	62
<b>charges financières</b>	<b>377</b>
Escomptes + intérêts (charges)	120
Dotations aux amortissements et provisions	255
charges diverses	2

### 4.3 ) DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL ( - 7 470K€)

Résultat de cession d'immobilisations	-123
Dotations et reprise provisions	-7 316
Dotations aux amortissements	-200
Autres	169
<b>Total :</b>	<b>-7 470</b>

### 4.4 ) VENTILATION DE L'IMPÔT

	RESULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RESULTAT APRES IMPÔT
Résultat courant	1 783	29	1 754
Résultat exceptionnel	-7 470	-32	-7 438
Participation salariés	0	0	0
<b>Résultat comptable</b>	<b>-5 687</b>	<b>-3</b>	<b>-5 684</b>

#### Méthode employée pour la ventilation de l'impôt

- \_ Répartition des réintégrations et déductions en fonction de leur nature entre le résultat courant et le résultat exceptionnel
- \_ Imputation des avoirs fiscaux, crédits d'impôt et report déficitaire sur l'impôt du résultat courant.
- \_ La société est en intégration fiscale auprès de sa société mère Diramode.

**4.5 ) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE  
D'IMPÔT (K Euros)**

	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice
<b>Accroissements</b>	<b>3 152</b>	<b>-72</b>	<b>3 080</b>
<b>Allègements</b>	<b>24 385</b>	<b>-7 999</b>	<b>16 386</b>
- Provisions	21 608	-8 084	13 524
- Retraite	1 897	157	2 054
- Décalages permanents	879	-72	808
<b>Différentiel</b>	<b>21 233</b>	<b>-7 927</b>	<b>13 305</b>
<b>Variation de l'impôt ( Allègement )</b>	<b>7 310</b>	<b>-2 729</b>	<b>4 581</b>

## CHAPITRE V : AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 ) Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	Montant concernant les entreprises en KE	
	Liées	avec lesquelles la sté a un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations.....	-	-
- Participations.....	-	
- Créances rattachées à des participations.....	-	-
- Prêts.....	-	-
- Avances et acomptes versés sur commandes.....	-	-
- Créances clients et comptes rattachés.....		-
- Autres créances cashpooling.....	11 391	-
- Capital souscrit appelé non versé.....		-
- Emprunts obligataires convertibles.....		-
- Autres emprunts obligataires.....		-
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....		-
- Emprunts et dettes financières divers.....	0	-
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours.....		-
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	5 657	-
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....		-
- Autres dettes.....		-
- Produits de participation.....	0	-
- Autres produits financiers.....	0	-
- Charges financières.....	113	-
- Produits Distribution garantie Web.....	190	-
- Produits prestations et redevances.....	10 390	-
- Charges de loyer et location gérance.....	587	-
- Charges redevances gestion administrative.....	44	-
- Charges externes : communication.....	2 593	-
- Autres Charges de "Autres achats et charges externes ".....	0	
- Achats de marchandises .....	130 550	-

## **5.2) ENGAGEMENTS ET CREDIT BAIL ( en milliers d'euros )**

<b>Engagements donnés</b>	<b>Mtt en K euros</b>
<b>- Engagements donnés par crédit documentaire :</b>	
<b>- Cautions bancaires données pour notre compte :</b>	<b>1 264</b>
Etablissement financier	1 264
<b>- Achats de devises à terme :</b>	
<b>- Loyers restant à courir jusqu'à la fin du bail :</b>	<b>156 782</b>
moins d'un an	27 441
de 1 à 5 ans	83 552
plus de 5 ans	45 789
<b>- Location financière restant à courir jusqu'à la fin du bail :</b>	<b>300</b>
moins d'un an	8
de 1 à 5 ans	292
plus de 5 ans	0
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>158 346</b>

<b>Engagements reçus</b>	<b>Mtt en K euros</b>
<b>- Cautions bancaires reçues (affiliés) en notre faveur :</b>	
Etablissement financier	
<b>Total des engagements reçus</b>	

## **5.3) LISTE DES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Dénomination	Quote-part détenue	Valeur nette titres	Chiffre d'affaires (K Euros)	Résultat 2017 (K Euros)
SOPRIMO	5%	0	714	329

## **5.4) PARTIES LIEES**

Aucune transaction n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

## **5.5) REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Compte tenu du caractère confidentiel de cette liste, aucune information n'est reprise à ce sujet.

**PROMOTION DU PRET A PORTER**  
**SAS au capital de 563.335,50 €**  
**Siège social : 120 Rue de Reckem — Neuville en Ferrain (59960)**  
**477 280 846 RCS LILLE METROPOLE**

<b>PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE</b> <b>DU 26 JUIN 2018</b>
---

Le Vingt-six Juin deux mille dix-huit,  
A onze heures.

L'associé unique de la société a participé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est déroulée au 1 rue John Hadley à Villeneuve d'Ascq (59 650), sur convocation adressée par lettre recommandée le 8 juin 2018, soit plus de 15 jours avant la tenue de l'assemblée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Président et lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Quitus aux Dirigeants et aux Commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur Pierre-Yves GUISLAIN, Président de la Société, préside la séance.

Madame Valérie PRINGUEZ et Madame Marie EVEN, membres du comité d'entreprise dûment invitées absentes et excusées.

Monsieur MORISSET, représentant de le Cabinet DELOITTE, Commissaire aux comptes, dûment invité est présent.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée au moment de l'entrée en séance, par l'associé, représenté par Madame Christine JUTARD, ainsi que par les personnes dûment invitées et présentes.

Madame Christine JUTARD, appelé comme scrutateur en sa qualité de représentant de l'associé accepte ses fonctions.

Madame Pauline VAN OUTRYVE est désignée comme Secrétaire de la séance.

Le Président de séance constate que la feuille de présence, certifiée exacte par le secrétaire de séance, fait ressortir que l'associé représente 375 557 actions sur 375 557 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée Générale réunissant le quorum requis par la loi pour les décisions relevant de l'ordre du jour ordinaire peut valablement délibérer.





Le Président de séance après avoir adressé ses souhaits de bienvenue aux membres de l'Assemblée Générale ouvre la séance.

Les documents suivants ont été mis à disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la Société
- La feuille de présence et les pouvoirs
- Un exemplaire des lettres de convocation
- Les comptes de l'exercice écoulé
- Le rapport de gestion
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président de séance déclare que les renseignements et documents énumérés par la loi ont été tenus à la disposition de l'associé pendant les délais légaux.

Le Président de séance donne lecture du rapport de gestion, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

La lecture terminée, le Président de séance ouvre la discussion.

Le Président de séance, constatant que personne ne demande plus la parole, met aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant apparaître une perte de 5 683 504 Euros.

**Résultat du vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter la perte de 5 683 504 Euros au compte « Autres réserves », dont le solde créditeur de 29 894 239 Euros est ainsi ramené à un montant de 24 210 735 Euros.

Conformément à l'article L 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% (158,3-2° du CGI)		Revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% (158,3-2° du CGI)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus (en euros)	
2014	5 000 000	0	0
2015	5 000 000	0	0
2016	5 000 000	0	0

**Résultat du vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix**



### TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, en approuve les termes et les conventions qui y sont décrites.

L'Associé unique indique par ailleurs que la liste des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (article L 227-11 du Code de commerce) a été communiquée au Commissaire aux comptes.

**Résultat du vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix**

### QUATRIEMEME RESOLUTION

L'Associé unique donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, aux Dirigeants de la Société, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Associé unique donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission.

**Résultat du vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix**

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité légales ou autres afférentes aux décisions prises ci-dessus.

**Résultat du vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix**

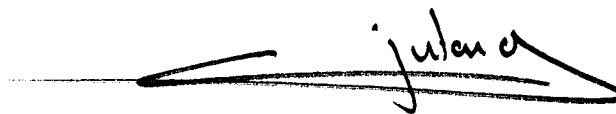
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président de séance  
Pierre-Yves GUISLAIN



Pour l'Associé unique  
Christine JUTARD



# Exemplaire Greffe

## **PROMOTION DU PRET A PORTER**

Société par actions simplifiée

120, rue de Reckem  
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

## PROMOTION DU PRET A PORTER

Société par actions simplifiée

120, rue de Reckem  
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

A l'Associé unique de la société Promotion du prêt à porter,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PPP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous attirons votre attention sur les notes 1.1 Immobilisations incorporelles et 1.2 Immobilisations corporelles de l'annexe qui exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lille, le 8 juin 2018

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Yves MORISSET

Particulars obligatoires (article 23 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PROMOTION DU PRET A PORTER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					
Adresse de l'entreprise : 120 RUE DE REXEV 59960 METVILLE EN FERRAIN		Durée de l'exercice précédent* : 12					
Numéro SIRET* : 4 7 7 2 8 0 8 4 6 0 3 6 2 3		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, N-1					
		31/12/2017 31/12/2016					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
<b>ACTIF IMMOBILISE*</b>							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 554	647	1 574	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	11 871 051	57 795 581	62 929 243	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	10 109	1 315 305	1 319 986	
	Constructions	AP	AQ	18 429 071	4 944 184	5 227 477	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 455 014	407 476	596 840	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	55 016 175	20 419 758	20 872 514	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	241 881	( 104 444)	137 436	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE		338 912	338 912	
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		5 384 918	5 269 714	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	87 031 059	90 500 340	96 691 699		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	604 911	12 887 174	11 750 850
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes *	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	14 993	8 980 796	3 172 157
		Autres créances (3)	BZ	CA		7 297 098	5 869 472
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	12 768	5 701 919	4 081 152	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI		6 535 979	7 487 132	
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	632 673	41 402 969	33 289 785		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	LA	87 663 733	131 903 309	129 081 486	
Recravis : (1) Dont droit en bail	30 562 374	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	23 772	
Classe de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PROMOTION DU PRET A PORTER		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 583 335...)	DA	583 335	583 335	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB	55 513 809	55 513 809	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	56 333	56 333	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	29 894 239	29 751 645	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	( 5 683 504)	5 142 594	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	3 080 259	3 152 119	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	83 424 272	94 179 637	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 966 170	1 439 485	
	Provisions pour charges	DQ	2 116 699	1 960 034	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	4 082 869	3 399 520	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	17 298 050	3 158 733	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 704 074	2 223 171	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 190 335	11 280 457	
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 010 819	15 474 843	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	9 907	41 166	
	Autres dettes	EA	182 914	193 936	
Comptes régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB	64		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	44 396 167	32 382 308	
	Ecart de conversion passif*	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	131 903 309	129 961 466	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	41 649 588	32 339 810		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernent cette rubrique sur demande dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 13 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PROMOTION DU PRET A PORTER				Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et Échanges intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	247 367 757	FB		FC	247 367 757	257 020 849	
	Production vendue	{							
									bien* services*
			FC	6 834 446	FH	599 909	FI	7 434 355	7 203 188
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	254 202 203	FK	599 909	FL	254 802 113	264 224 037	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 455 942	2 458 351	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 259 213	150 160	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	263 517 289	266 832 549	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	134 130 241	141 805 900	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 955 025)	336 098	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 010 804	1 075 798	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	64 877 420	55 087 301	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 108 352	4 300 668	
	Salaires et traitements*					FY	36 702 671	37 986 678	
	Charges sociales (10)					FZ	12 654 674	12 189 642	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*		CA	6 758 710	6 288 203		
			- dotations aux provisions*		CB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	CC	619 904	794 002				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	CD	1 177 910	990 608					
	Autres charges (12)	CE	351 710	442 475					
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						CF	261 433 376	261 237 374	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						CG	2 083 893	5 595 174	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					CH	14 256	25 255	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					CI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					CJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					CK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					CL		94 124	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					CM	61 885	25 354	
	Différences positives de change					CN	1		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					CO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						CP	61 887	119 478	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					CQ	254 649	28 359	
	Intérêts et charges assimilées (6)					CR	120 337	50 833	
	Différences négatives de change					CS	1 832	2 256	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					CT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						CU	376 819	81 449	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						CV	( 314 932)	38 029	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						CW	1 783 217	5 658 459	

(RENVOIS voir tableau n° 2051) \* Des explications commentant cette rubrique sont données dans la notice n° 2018

mars/avril 2018 à 15h32

Formulaires obligatoires (article 21 A  
de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PROMOTION DU PRET A PORTER		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	19 231		261 213	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	180 000		291 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	595 066		2 723 235	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	794 297		3 275 448	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35 070		56 890	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	125 859		149 907	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8 103 508		3 090 198	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	8 264 438		3 296 996	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 7 470 140)		( 21 547)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			( 16 980)	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	( 3 418)		511 297	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	284 387 710		270 252 732	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	270 071 215		285 110 137	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 5 683 504)		5 142 594	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	132 534		119 952
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	18 304		158 908
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			( 89 456)	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			479	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	113 540		37 482	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HN				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	129 721		140 343	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	11 800		400		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre au annexes) :			Exercice N			
Non rendu monnaie bons cadeaux			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	19 231	
Différence de caisse			25 258			
Faux billets			4 875			
Amendes			2 364			
Pertes sur cession droit entrée						
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
Impôts et taxes			Charges antérieures	Produits antérieurs	18 304	
salaires						
achats						
financiers						

**ANNEXE AU 31/12/2017 DE LA SOCIETE**

**PROMOTION DU PRET A PORTER**

**120 Rue de Reckem**

**59 960 NEUVILLE EN FERRAIN**

<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>
------------------------------

_ SAS AU CAPITAL DE	563 336 Euros
_ EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017	
_ ACTIVITE : VENTE AU DETAIL DE PRET A PORTER FEMININ	
_ CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	254 802 113 Euros
_ TOTAL DU BILAN AU 31/12/2017	131 903 309 Euros
_ RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-5 683 504 Euros
_ EFFECTIF MOYEN EXERCICE 2017	1927 Personnes

## CHAPITRE I : PRINCIPES GENERAUX

- \_ Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce, le règlement 2014-03 de l'ANC et selon les hypothèses de base suivantes :  
continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.
- \_ Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.
- \_ La société est en intégration fiscale auprès de sa société mère Diramode.
- \_ La société consolidante est Oosterdam bv N° 33183629 Amsterdam Nederland.
- \_ Faits significatifs :  
Poursuite du contrat de distribution mis en oeuvre  
Poursuite de l'accord sur les prix de transfert  
PPP a bénéficié du CICE à hauteur de 2 300 K€.  
Il a été utilisé à la rénovation de magasins en concept C6 ( 2190 K€ ) et à la formation management (110 K€) .  
Ouverture de 43 magasins en commission affiliation  
Ouverture de 6 magasins en propre dont 3 déménagements  
Fermeture de 3 magasins pour déménagement
- \_ Faits significatifs postérieurs à la clôture :  
Un plan de départ volontaire a été validé par la Direccte le 06 04 2018  
Un contrôle Urssaf a commencé le 26 avril 2018

### 1,1 Immobilisations incorporelles

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition , comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs .

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, un amortissement dérogatoire calculé par la différence entre la valeur d'usage et la valeur d'utilité a été pratiqué, quand il a été décidé de maintenir la durée d'usage, ainsi que pour les immobilisations admises à l'amortissement dégressif.

Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Licences 5% ( 10% en durée d'usage )
- Logiciels 25% ( 100% en durée d'usage )

La différence d'amortissement entre la durée d'usage et la durée d'utilité est porté au passif du bilan en amortissements dérogatoires .

Les fonds commerciaux et droits au bail figurent à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les fonds de commerce et droits au bail ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de perte de valeur annuellement sur la base des cash-flow futurs actualisés ou de valeur de marché.

Les cash-flow futurs sont déterminés sur la base de budget approuvés par la management et d'un taux d'actualisation déterminé à chaque clôture.

### 1,2 Immobilisations corporelles

\_ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

\_ Les principaux taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- \_ Constructions gros oeuvre 2,50% ( 5% en durée d'usage )
- \_ Toiture 5,00% ( 5% en durée d'usage )
- \_ Matériel et outillage 10 à 20% ( 20% en durée d'usage )
- \_ Matériel informatique 25% ( identique en durée d'usage )
- \_ Agencements, Aménagements 11 à 25% ( 15 à 25% en durée d'usage )
- \_ Agencements spécifiques 11 à 25% ( 15 à 25% en durée d'usage )

La différence d'amortissement entre la durée d'usage et la durée d'utilité est porté au passif du bilan en amortissements dérogatoires .

Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur de marché ou à la valeur d'usage. ( celle ci est notamment déterminée sur la base de cash flow futur actualisés ).

### 1,3 Immobilisations financières

\_ Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

#### a) Titres de participations

Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est éventuellement constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de la situation nette détenue corrigée des plus-values éventuelles, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

#### b) Autres immobilisations financières

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires au titre de loyers d'avance figurent à l'actif du bilan en autres immobilisations financières.

Si leur recouvrement s'avère compromis, une dépréciation est constatée.

### 1,4 Stocks

\_ Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré (prix d'achat majoré des frais accessoires et frais de transport pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.)

La valeur nette de réalisation est évaluée en fonctions des quantités résiduelles estimées à fin de saison.

### 1,5 Créances

\_ Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

\_ Les clients douteux ont fait l'objet d'une provision si cela s'avérait nécessaire.

### 1,6 Valeurs mobilières de placement

\_ Les liquidités en caisse et banques ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision sur les remises en banque est constatée lorsqu'il y a un risque de non encaissement.

### 1,7 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend des charges d'exploitation courantes dont notamment les loyers payés d'avance ainsi que la fraction résiduelle des droits d'entrée et assimilés à des compléments de loyers.

### 1,8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée à la clôture lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'éléments passés, et dont il est probable ou certain qu'elle se traduise par une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont estimés selon la nature des hypothèses les plus probables.

#### Avantages au personnel : Provision indemnité départ en retraite

Les engagements résultant des plans à prestations définies sont évalués à leur valeur actualisée à la date de clôture selon la méthode dite des unités de crédit projeté. L'actualisation des engagements intègre les paramètres suivant revus annuellement :

Hypothèse d'évolution annuelle des salaires (+1.50%), taux de turn over spécifique à chaque catégorie, un âge de départ à 65 ans, une espérance de vie issue des tables générales de mortalité (INSEE 2015), un taux d'actualisation adapté (+1.36%), un taux moyen de charges sociales moyen.

La juste valeur des éléments externalisés vient en déduction des calculs.

**CHAPITRE II : NOTES SUR LE BILAN****2.1 ) ACTIF****A ) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES ( 69 674 K Euros)****MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	ACQUISITIONS	CESSIONS/TR	SOLDE FIN
69 624	50	0	69 674

**MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
926	1		927

Retraitement du contrôle fiscal (droit d'entrée) : différence de 473 K € avec solde de fin N-1

**MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
5 767	5 184	0	10 951

**B ) IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (101998 K Euros)****MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

	Valeur début exercice	acquisitions	cessions	Valeur fin exercice
Terrains	1 325			1 325
Constructions	13 095	78		13 173
Installations, agencements	10 159	466	424	10 201
Installations techniques	1 790	107	33	1 864
Installations générales	70 648	3 611	2 654	71 605
Bureaux et informatiques	3 878	208	256	3 830
Acomptes	0			0
<b>total</b>	<b>100 895</b>	<b>4 470</b>	<b>3 367</b>	<b>101 998</b>

**MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

	Valeur début exercice	acquisitions	cessions	Valeur fin exercice
Terrains	5	5	0	9
Constructions	10 550	3 160	3 002	10 708
Installations, agencements	7 476	340	95	7 721
Installations techniques	1 193	265	3	1 456
Installations générales	50 525	2 669	3 595	49 599
Bureaux et informatiques	2 813	340	247	2 906
Acomptes	0	0		0
<b>total</b>	<b>72 562</b>	<b>6 779</b>	<b>6 942</b>	<b>72 399</b>

**MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
315	2 420	224	2 511

**C ) IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (5 859 K Euros)****MOUVEMENTS SUR L'EXERCICE EN K Euros**

	SOLDE DEBUT	ACQUISITIONS	CESSIONS	SOLDE FIN
a	137	0	0	137
b	5 606	456	340	5 722
	<b>5 743</b>	<b>456</b>	<b>340</b>	<b>5 859</b>

a =&gt; titres de participation

b =&gt; autres immobilisations financières

**D ) ACTIF CIRCULANT BRUT (35 499K Euros)**

\_ STOCKS bruts( 13 492 K Euros)

**MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
777	605	777	605

\_ CREANCES brutes (16 293 K Euros)

\_ L'exigibilité des créances est à moins d'un an

Clients	8996	Provision	15	
Social	58			
Groupe	-12391			reclassemen
Divers	1503	Provision		
Impots	871			

\_ DETAIL PRODUITS A RECEVOIR ( Valeur nette ) **2 366 K Euros**

_ Clients, factures à établir	1883 K Euros
_ Fournisseurs, avoirs à recevoir	0 K Euros
_ Produits à recevoir, taxe professionnelle	4 K Euros
_ Autres produits à recevoir	480 K Euros

\_ VALEURS MOBILIERES ET LIQUIDITES BRUTES (5 714 K Euros)

**MOUVEMENTS DES PROVISIONS SUR L'EXERCICE EN Keuros**

SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE FIN
62	255	62	255

**E ) COMPTES DE REGULARISATION ( 6 536K Euros)**

Ce poste comprend des charges d'exploitation courantes dont notamment les loyers payés d'avance ainsi que la fraction résiduelle des droits d'entrée et assimilés à des compléments de loyers.

_ Loyers et charges locatives constatées d'avance pour :	5 746 K Euros
_ Droits d'entrées magasins constatés d'avance pour :	195 K Euros
_ Publicités centres commerciaux constatées d'avance pour :	43 K Euros
_ Cotisations centres commerciaux constatées d'avance pour :	8 K Euros
_ Divers charges constatées d'avance :	543 K Euros
_ Fournisseurs factures non parvenues	0 K Euros

**TOTAL : 6 535 K Euros**

## 2.2 ) PASSIF

### A ) CAPITAUX PROPRES (83 424K Euros)

	31/12/2016	+	-	31/12/2017	variation
capital social	563	0	0	563	0
primes	55 514	0	0	55 514	0
réserves (1)	29 807	143		29 950	143
report à nouveau	0			0	0
résultat de l'exercice	5 143		10 826	-5 684	-10 826
provisions réglementées	3 152		71	3 081	-71
<b>total</b>	<b>94 179</b>	<b>143</b>	<b>10 897</b>	<b>83 424</b>	<b>-10 754</b>

\_ Le capital social est constitué par 375 557 actions d'une valeur de 1,50 Euros et toutes les actions confèrent des droits identiques.

### B ) PROVISIONS REGLEMENTEES

71 K Euros

\_ provisions pour investissement

0

\_ provisions pour amortissements dérogatoires

71

un amortissement dérogatoire est pratiqué quand la durée d'usage est différente de la durée d'utilité et pour l'amortissement des immobilisations admises au dégressif.

### B ) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4 083 K Euros)

	31/12/2016	+	- (utilisés)	- (non utilisés)	31/12/2017
_ provision pour risques divers	252		26		226
_ provisions pour litiges	1 081	551			1 632
_ provisions pour litiges APA	108				108
_ provision pour impôt	63				63
_ provision pour départ en retraite	1 897	157			2 054
<b>total</b>	<b>3 401</b>	<b>708</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>4 083</b>

### C ) DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION (44 396K Euros)

\_ Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

L'exigibilité des dettes se répartit comme suit :

MONTANT BRUT	A - D'1 AN	DE 1 A 5 ANS	A + DE 5 ANS
44 396	44 171	183	42

### \_ DETAIL DES CHARGES A PAYER (10 622KEuros)

\_ Emprunts et dettes financières

0 K Euros

\_ Dettes fournisseurs et comptes rattachés

2 746 K Euros

\_ Dettes fiscales et sociales

7 876 K Euros

## CHAPITRE III : EFFECTIFS MOYENS

_ EMPLOYES	1 305
_ AGENTS DE MAITRISE	560
_ CADRES	62

## CHAPITRE IV : NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 ) CHIFFRE D'AFFAIRES ( 254 802 K Euros)

\_ Il se ventile de la manière suivante :

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
Vente de marchandises	247 368	0	247 368
Production vendue Biens	0	0	0
Production vendue Services	6834	600	7 434
<b>TOTAL</b>	<b>254 202</b>	<b>600</b>	<b>254 802</b>

### 4.2 ) DETAIL DU RESULTAT FINANCIER ( -315 K €)

<b>produits financiers</b>	<b>62</b>
Escomptes + intérêts (produits)	0
Revenus des titres	0
Reprise provision	62
<b>charges financières</b>	<b>377</b>
Escomptes + intérêts (charges)	120
Dotations aux amortissements et provisions	255
charges diverses	2

### 4.3 ) DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL (- 7 470K€)

Résultat de cession d'immobilisations	-123
Dotations et reprise provisions	-7 316
Dotations aux amortissements	-200
Autres	169
<b>Total :</b>	<b>-7 470</b>

### 4.4 ) VENTILATION DE L'IMPÔT

	RESULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RESULTAT APRES IMPÔT
Résultat courant	1 783	29	1 754
Résultat exceptionnel	-7 470	-32	-7 438
Participation salariés	0	0	0
<b>Résultat comptable</b>	<b>-5 687</b>	<b>-3</b>	<b>-5 684</b>

#### Méthode employée pour la ventilation de l'impôt

- \_ Répartition des réintégrations et déductions en fonction de leur nature entre le résultat courant et le résultat exceptionnel
- \_ Imputation des avoirs fiscaux, crédits d'impôt et report déficitaire sur l'impôt du résultat courant.
- \_ La société est en intégration fiscale auprès de sa société mère Diramode.

**4.5 ) ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE  
D'IMPÔT (K Euros)**

	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice
<b>Accroissements</b>	<b>3 152</b>	<b>-72</b>	<b>3 080</b>
<b>Allègements</b>	<b>24 385</b>	<b>-7 999</b>	<b>16 386</b>
- Provisions	21 608	-8 084	13 524
- Retraite	1 897	157	2 054
- Décalages permanents	879	-72	808
<b>Différentiel</b>	<b>21 233</b>	<b>-7 927</b>	<b>13 305</b>
<b>Variation de l'impôt ( Allègement )</b>	<b>7 310</b>	<b>-2 729</b>	<b>4 581</b>

**CHAPITRE V : AUTRES INFORMATIONS**

**5.1 ) Eléments concernant les entreprises liées et les participations**

POSTES	Montant concernant les entreprises en KE	
	Liées	avec lesquelles la sté a un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations.....	-	-
- Participations.....	-	-
- Créances rattachées à des participations.....	-	-
- Prêts.....	-	-
- Avances et acomptes versés sur commandes.....	-	-
- Créances clients et comptes rattachés.....	-	-
- Autres créances cashpooling.....	11 391	-
- Capital souscrit appelé non versé.....	-	-
- Emprunts obligataires convertibles.....	-	-
- Autres emprunts obligataires.....	-	-
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	-	-
- Emprunts et dettes financières divers.....	0	-
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours.....	-	-
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	5 657	-
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-	-
- Autres dettes.....	-	-
- Produits de participation.....	0	-
- Autres produits financiers.....	0	-
- Charges financières.....	113	-
- Produits Distribution garantie Web.....	190	-
- Produits prestations et redevances.....	10 390	-
- Charges de loyer et location gérance.....	587	-
- Charges redevances gestion administrative.....	44	-
- Charges externes : communication.....	2 593	-
- Autres Charges de "Autres achats et charges externes ".....	0	-
- Achats de marchandises .....	130 550	-

## **5.2) ENGAGEMENTS ET CREDIT BAIL ( en milliers d'euros )**

<b>Engagements donnés</b>	<b>Mtt en K euros</b>
<b>- Engagements donnés par crédit documentaire :</b>	
<b>- Cautions bancaires données pour notre compte :</b>	<b>1 264</b>
Etablissement financier	1 264
<b>- Achats de devises à terme :</b>	
<b>- Loyers restant à courir jusqu'à la fin du bail :</b>	<b>156 782</b>
moins d'un an	27 441
de 1 à 5 ans	83 552
plus de 5 ans	45 789
<b>- Location financière restant à courir jusqu'à la fin du bail :</b>	<b>300</b>
moins d'un an	8
de 1 à 5 ans	292
plus de 5 ans	0
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>158 346</b>

<b>Engagements reçus</b>	<b>Mtt en K euros</b>
<b>- Cautions bancaires reçues (affiliés) en notre faveur :</b>	
Etablissement financier	
<b>Total des engagements reçus</b>	

## **5.3) LISTE DES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Dénomination	Quote-part détenue	Valeur nette titres	Chiffre d'affaires (K Euros)	Résultat 2017 (K Euros)
SOPRIMO	5%	0	714	329

## **5.4) PARTIES LIEES**

Aucune transaction n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

## **5.5) REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

Compte tenu du caractère confidentiel de cette liste, aucune information n'est reprise à ce sujet.

## POUVOIR

Je soussigné,

**Eric Foucault,**

En ma qualité de Directeur Général Délégué de la société PROMOTION DU PRET A PORTER (PPP), ayant son siège social 120 Rue de Reckem 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro 477 280 846,

Donne expressément pouvoir par la présente à :

Madame Pauline VAN OUTRYVE, juriste

Et

Madame Aminatou KABAOU-WRIGHT, juriste

Et

Madame Adélaïde TAQUET, juriste

Avec faculté de subdélégation,

A l'effet d'établir, au nom de la société, toutes formalités administratives relatives à la société auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Lille Métropole et/ou de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille.

Fait à Villeneuve d'Ascq,

Le 3 juillet 2018.

